

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 7 décembre 2023
Rapporteur :
Madame Laurence VIGNON**

N° 25

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 18/12/2023
- la transmission au contrôle de légalité le : 14/12/2023 (accusé de réception du 14/12/2023)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération*

44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

Subventions aux associations socioculturelles et d'éducation populaire

Il est proposé d'attribuer une subvention de 2000 € à la MJC/MPT de Kerfeunteun.

Madame Nabila PRIGENT et messieurs Claude LE BRUN, Bernard JASSERAND étant sortis de la salle (ne prenant part ni aux délibérations ni au vote), après avoir délibéré (44 voix pour), le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la maire :

1 - à verser, au titre de l'année 2023, la subvention suivante :

Domaines	Imputations budgétaires	Associations	Propositions
ASSOCIATIONS			
	40.6574.710.7101	MJC/MPT de Kerfeunteun – projet jeunes « séjour en montagne ». Séjour travaillé depuis 18 mois par un groupe de 24 jeunes de Kerfeunteun qui partiront en février 2024. De nombreuses opérations d'autofinancement ont été réalisées pour réduire le coût pour les familles participantes.	2 000 €

2 - à signer l'avenant financier avec MJC/MPT de Kerfeunteun.